



RAPPORT MORAL EXERCICE 2022

Assemblée générale ordinaire et élective partielle
du samedi 25 février 2023 à Cuers (83)

2022 aura été une année riche en événements et en projets, nous vous avons annoncé nos différentes actions : rallye, compétitions, écoresponsabilité, jeunes, sécurité...

Certains de ces projets ont été réalisés et d'autres verront le jour en 2023, grâce à l'ensemble du Comité directeur et des délégués départementaux qui se sont mobilisés – vous pourrez le constater à travers l'agenda des activités – et qui se mobiliseront encore et encore. Chacune et chacun d'entre nous œuvre, avec les autorités compétentes, pour le bien de toutes et de tous.

J'en veux pour exemple les avances sur la R95, Le Castellet, les paramoteurs à Fayence, même si la situation sur cette plateforme reste préoccupante. Sur ce sujet, nous sommes en rapport serré avec la DSAC qui est au courant de tout et agit dans notre sens.

Concernant la R95, les relations avec les autorités militaires de l'EALAT sont bonnes, comme avec la Marine, même si à la vue des circonstances actuelles, nous devons faire des concessions pour l'entraînement de nos forces armées. Cela occasionne de la gêne pour notre activité ; ils en sont bien conscients.

Le Comité régional se félicite de la réussite de la journée sécurité en parallèle avec les journées de « mise en garde ». Il y a bien longtemps que vous n'aviez pas été aussi nombreux ; je vous en remercie. Cela nous conforte dans nos initiatives. Je ne cesserai de souligner que ces actions ne peuvent se faire qu'avec vous toutes et tous ; un grand merci !

Je ne vous le dirai jamais assez : vous êtes notre moteur. Je pense que vous le savez, l'ULM, C'EST ENSEMBLE ET POUR TOUTES ET TOUS.

Un grand merci aux intervenants pour la qualité de leurs prestations.

Là aussi un gros travail de préparation a été effectué.

Nous avons également organisé deux compétitions (paramoteurs et microlights) qui ont remporté un vif succès, avec toujours plus de participants.

Notre région a été mise à l'honneur avec d'excellents résultats en compétitions paramoteurs au niveau mondial : un champion du monde, un vice-champion du monde et une vice-championne du monde !

Félicitations à elle et à eux pour ces résultats !

Le Comité régional s'engage à faire au mieux pour les soutenir et leur permettre de représenter non seulement le monde de l'ULM mais aussi notre belle région.

Sur ce sujet, nous sommes en relation avec le CROS qui potentiellement pourrait nous apporter un grand soutien.

ULM ENSEMBLE n'est pas seulement un concept mais bien une réalité ; vous êtes toutes et tous actrices et acteurs dans tous les projets.

2022 ; été l'année où aura émergé l'idée du rallye régional « Dominique Méreuze » ... toute une équipe de bénévoles s'est regroupée autour de ce projet.

Ce rallye verra le jour en 2023. Bien entendu, nous en ferons un retour d'expérience à son issue afin d'améliorer le prochain et de le rendre accessible au plus grand nombre.

Le 1^{er} rassemblement régional des femmes pilotes d'ULM a dû être annulé pour cause de météo défavorable. Une date est fixée en 2023.

Les actions auprès des jeunes : BIA, aides aux brevets, prix Saint Exupéry, Polyaéro (Gap) se perpétuent. A ce jour, nous avons des élèves en formation à Nostradamus et Gap ULM. Nous aidons également le club AAA d'Aspres-sur-Buëch qui forme actuellement 14 élèves pilotes. Félicitation à eux !

Notre simulateur est en transformation ; nous allons essayer de lui redonner une jeunesse et le rendre plus facilement transportable sur une remorque normale. La tâche a été acceptée par des professeurs du lycée Janetty de Saint-Maximin (83).

Notre commission éco-responsable est aussi très active grâce à Pierre-Michel Jacomet. Sa présence est indispensable dans notre région où il est important de participer aux réunions des parcs nationaux notamment. L'enjeu pour nous pilote ULM est vital.

Au niveau des subventions, cette année, nous avons dû piocher dans nos réserves car la subvention de la Région 2022 a été versée en janvier 2023. Les dossiers ne se sont pas simplifiés, rassurez-vous ! Pour autant, sous le contrôle du trésorier, notre trésorerie est équilibrée. Nous avons obtenu une augmentation de la subvention de la Région de 1'000 euros pour 2022 mais pas d'augmentation de L'ANS tandis que la part fédérale est restée stable. Pour 2023, la part fédérale devrait augmenter.

COMITÉ RÉGIONAL ULM Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aérodrome de Vinon-sur-Verdon – 83560 VINON-SUR-VERDON – Tél 06 98 28 28 50

(Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général) Agrément Ministère des Sports 84-5-113 / SIRET: 490 563 517 00021

Affiliée à la FFPLUM – Agréée Ministère des Transports et de la Santé – 490 563 517 – inscrite au code de l'Aviation Civile

e-mail: mgentilini@ffplum.org – Site: <https://www.ulm.provence-alpes-cote-azur.ffplum.fr/>

Vous l'aurez compris, le Comité régional ne s'ennuie pas et on ne compte pas le temps passé – en moyenne une à deux réunions par mois en visioconférence, sans compter les séances téléphoniques – et encore, on voudrait en faire plus, vous voir plus souvent, mais cela n'est pas si évident ; les journées sont souvent trop courtes.

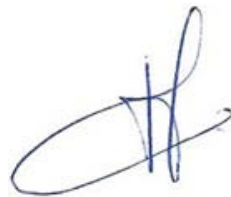
Au niveau fédéral, vous connaissez mon engagement pour vous représenter. Ce n'est pas chose facile mais je ne perds pas espoir de nous faire entendre. Cela ne peut se faire sans vous.

L'AG de notre Fédération aura lieu en présentiel. Que vous soyez pour ou contre, vous devez vous exprimer à travers votre vote. Ne l'oubliez pas, le Comité régional ne vote pas et n'a aucun pouvoir décisionnaire. A vous les présidents de structures, à vous les licenciés, l'avenir de L'ULM vous appartient.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous témoignez.

Bon vol à tous.

Michel GENTILINI



Président du Comité Régional ULM
Provence-Alpes-Côte d'Azur